

**Mission
Locale**



Le Réseau
des Missions
Locales **BFC**

Bassin d'Emploi de **Besançon**



2022

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
JEUDI 22 JUIN 2023**



WWW.MISSIONLOCALE-BESANCON.FR



SOMMAIRE

Bassin d'emploi de Besançon	p.03
Activité 2022	p.04
Synthèse	p.05
Jeunes reçus pour la première fois	p.06
Jeunes accompagnés	p.08
Dispositifs et formations	p.10
Accès à l'emploi	p.11
Organisation et participation à des manifestations	p.12
Contrat Engagement Jeune	p.13
Parrainage	p.15
Intervention sur les quartiers prioritaires	p.16
Intervention sur les territoires : COM COM Loue-Lison	p.17
Intervention sur les territoires : COM COM Doubs Baumois + Sancey	p.18
Présentation de 2 dispositifs spécifiques	p.19
Repérage des invisibles	p.20
La permanence santé	p.22
La permanence santé : exemples de parcours	p.24
Dispositif obligation de formation	p.25
Accompagnement collectif	p.26
Offre de services Mission Locale	p.27
Organisation 2022	p.28
Baromètre de satisfaction	p.29
40 ans de la Mission Locale	p.30
Budget prévisionnel 2023	p.31
Feuille de route 2023	p.32



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Communauté de Communes
Loue Lison



BASSIN D'EMPLOI DE BESANÇON



5 permanences sur

Clairs-Soleils
Montrapon
Palente - Orchamps
Planoise

* Siège - 10 C rue Midol
25044 BESANÇON CEDEX

* 2^{ème} Site d'activité :
13 rue Marmier



Deux antennes sont installées dans les communes d'Ornans et de Baume-les-Dames.

Cinq permanences sont implantées dans les communes d'Amancey, Quingey, Saint-Vit, Sancey, Saône

La Mission Locale, outre la ville de Besançon et ses quartiers prioritaires, couvre le territoire du **Grand Besançon Métropole** et ceux de :

- La Communauté de Communes **Loue Lison**
- La Communauté de Communes du **Doubs Baumoisi**
- La Communauté de Communes du **Pays de Sancey-Belleherbe**
- La Communauté de Communes des **Deux Vallées Vertes**
- La Communauté de Communes **Val Marnaysien**



ACTIVITÉ 2022



LA MISSION LOCALE UN SERVICE DE PROXIMITÉ EN DIRECTION DES JEUNES DE 16-25 ANS

Constituée sous la forme d'une association, la mission locale propose depuis quarante ans aux jeunes âgés de 16 à 25 ans un accompagnement global, visant leur insertion sociale et professionnelle. Elle traite ainsi l'ensemble des difficultés d'insertion que les jeunes peuvent rencontrer; **emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs...**

Cette approche globale constitue le moyen le plus efficace pour lever les freins à l'emploi et dans la vie. Les conseillers(ères) de la mission locale peuvent être amené(e)s à travailler avec chaque jeune sur ces thématiques et à activer des solutions à partir des ressources locales. Sur chacun de ces champs, la mission locale se situe dans une logique de réseau avec l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire qui peuvent être mobilisés pour lever partiellement ou totalement les freins rencontrés.

L'accompagnement est gratuit et personnalisé en entretien individuel ou en actions collectives.

La mission locale, partenaire privilégié des employeurs

La mission locale répond également aux besoins des employeurs du bassin d'emploi de Besançon et peut les accompagner dans leurs recrutements : aider à la recherche de candidats, contribuer à l'intégration de nouveaux salariés dans l'entreprise, assurer le suivi.

Depuis l'automne 2019, le site Internet de l'association intègre un jobboard facilitant la mise en relation entre jeunes et employeurs. Les professionnels de la mission locale, à travers notamment cet outil, assurent un rôle d'interface.

2022

Résumer l'activité d'une année de la mission locale en quelques pages se révèle toujours être un exercice complexe à réaliser. Quels sujets mettre en avant, quelles données chiffrées communiquer, quelles actions particulières ou travail du quotidien valoriser, comment en dire suffisamment sans en dire trop !

2022 a été marquée par l'arrivée du nouveau **Contrat d'Engagement Jeune à partir du 1^{er} mars**. Ce nouveau dispositif a sonné le glas de la Garantie Jeunes, cadre d'accompagnement premium spécifiquement dédié aux missions locales et qui avait prouvé ces dernières années tout son intérêt. L'État avait fixé à notre association un objectif de 550 entrées en CEJ en 2022 (un peu plus de 300 entrées en GJ l'année précédente) ! À la fin de l'année, l'équipe a réalisé 97.3% de l'objectif fixé et ainsi relevé un challenge que nous pensions difficilement atteignable en début d'année.

Mais l'arrivée du CEJ a été également l'élément déclencheur de la décision prise par notre Gouvernance d'ouvrir un **second site d'activités principales sur Besançon en louant 500 m² supplémentaires rue Xavier Marmier**. L'équipe dédiée au CEJ renforcée s'est installée dans ces nouveaux locaux en mai, rejointe en juillet par différents collègues aux fonctions transversales. Les deux sites cohabitent aujourd'hui et offrent une palette d'activités complémentaires ; cette réorganisation a également permis de donner un peu d'air à l'équipe de la mission locale qui manquait d'espaces sur les seuls locaux de la rue Midol.

Le CEJ repose sur un accompagnement individuel renforcé, mais également sur une mise en mouvement du jeune à travers notamment des **propositions collectives (ateliers thématiques, informations collectives, rencontres avec des employeurs)**. Après la période Covid 19, notre offre collective se résumait à quelques rares ateliers. Une véritable dynamique mobilisant l'ensemble de l'équipe s'est mise en place dès le printemps et a permis en cours d'année, et encore aujourd'hui, d'offrir moult propositions d'ateliers ou de rencontres aux jeunes accompagnés, qu'ils soient en CEJ ou non. Nouveau challenge lancé à l'équipe en début d'année et nouvelle réussite.

2022 a été marquée également par les **40 ans du réseau mission locale au niveau national**, tout comme ceux de notre association locale, créée en octobre 1982. Nous avons souhaité en octobre célébrer dignement cet anniversaire à travers 3 actions différentes ; une conférence organisée sur la thématique de la génération Z et du non recours aux droits, une journée portes ouvertes sur nos deux sites de Besançon, un spectacle avec un humoriste de renommée nationale au Grand Kursaal offert aux jeunes accompagnés ou non par la mission locale. Trois occasions festives pour un anniversaire et trois belles réussites dont nous pouvons nous féliciter.

Mais 2022, c'est également un peu moins de 3500 jeunes accompagnés, une présence de proximité sur tous les territoires du bassin d'emploi, le lancement de notre permanence santé, les différentes actions du KAF'Truck, la poursuite de notre action Jeunes sous-main de justice, le travail d'écoute et d'orientation de notre psychologue, des actions ou manifestations diverses - salon de l'apprentissage - Osez le numérique - Mobile pour l'emploi - MiLo Food Week - ...

2022, c'est tout cela, et encore bien d'autres choses ... Mais c'est aussi et surtout **la mobilisation pleine et entière d'une équipe de professionnels aux compétences multiples**, sans laquelle toute cette belle histoire ne saurait exister ; c'est aussi **l'implication forte et complémentaire des parrains et marraines** dans l'accompagnement de certains parcours.

BIG UP à la TEAM MILO et un grand merci à toutes et tous.





SYNTHÈSE

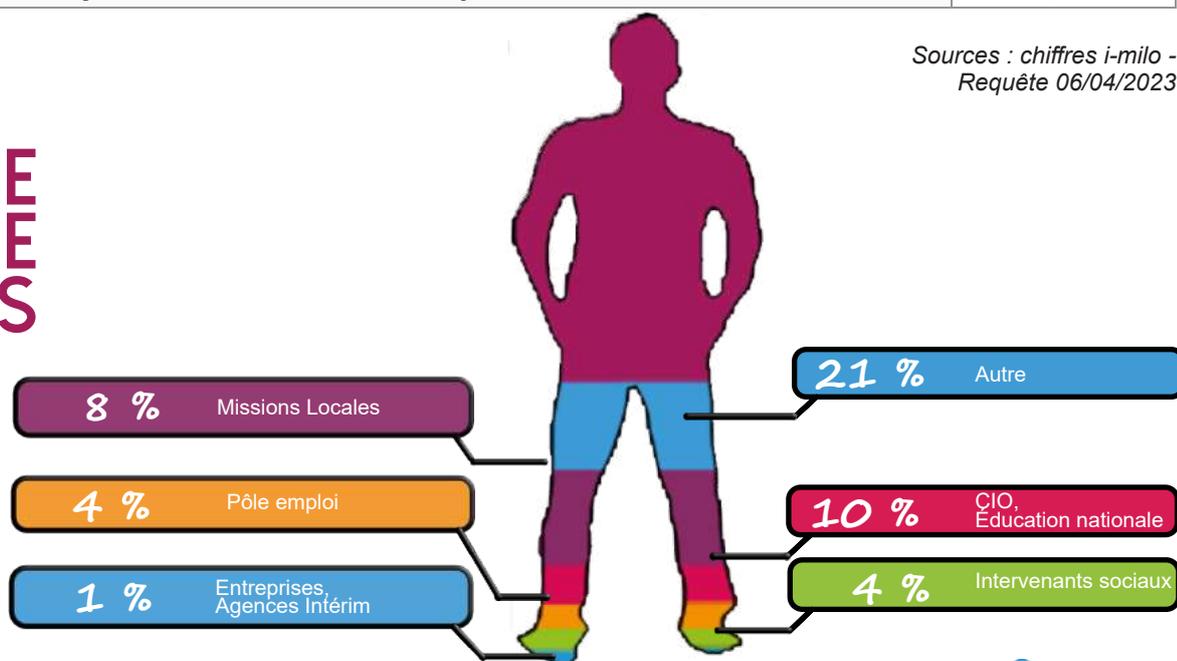


Jeunes accueillis pour la première fois	1 421
dont mineurs (en %)	32,5 %
dont femmes (en %)	47,9 %

Nombre de jeunes en contact	4 389
dont jeunes accompagnés	3 472
dont jeunes reçus en entretien individuel	3 464
% de jeunes accompagnés/ jeunes en contact	79,1 %
% de jeunes reçus en entretien individuel/ jeunes en contact	78,9 %

Sources : chiffres i-milo -
Requête 06/04/2023

ORIGINE VENUE DES JEUNES



2 336

Entrées en emploi



515

Entrées en formation



1 274

Jeunes entrés dans un dispositif



17 697

entretiens individuels

CEJ

535

Jeunes entrés Contrat Engagement Jeune



495

Acteurs économiques en contact



JEUNES REÇUS POUR LA PREMIÈRE FOIS

1421
Jeunes

Les jeunes sont dits "accueillis pour la première fois" ou "reçus en premier accueil" lorsqu'ils ont bénéficié pour la première fois au cours de l'année d'un entretien individuel avec un conseiller de la Mission Locale.

Tout jeune venant s'inscrire pour la première fois à la MiLo est immédiatement reçu au flux par un(e) conseiller(ère) dédié(e). Depuis Janvier 2022, l'accueil au flux sans rendez-vous se fait tous les après-midi.



5,3 %

Des jeunes ont au moins un enfant à charge



32,5 %
des jeunes
sont mineurs

MOBILITÉ



1 213 jeunes n'ont aucun moyen de transport individuel motorisé



271 jeunes sont titulaires du permis B



185 jeunes possèdent une automobile

AGE



17,7 % 22 ans et +

32,5 % 16/17 ans

49,8 % 18-21 ans

HÉBERGEMENT

22,8 %
Logement autonome

11,4 %
Chez des amis, en foyer, CHRS



52 %
Chez les parents

10,2 %
Chez un membre de la famille

3,5 %
Sans hébergement, hébergement nomade ou autre



29,4 %

Des jeunes résident dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)

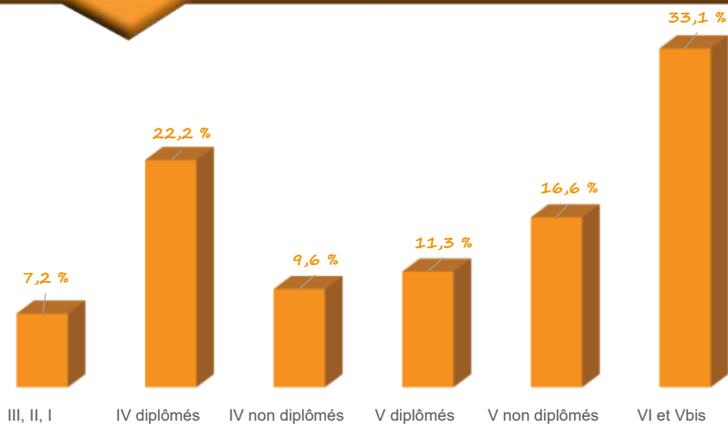
Sources : chiffres i-milo - Requête 06/04/2023



JEUNES REÇUS POUR LA PREMIÈRE FOIS

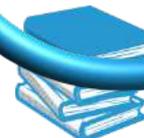


Niveaux de formation



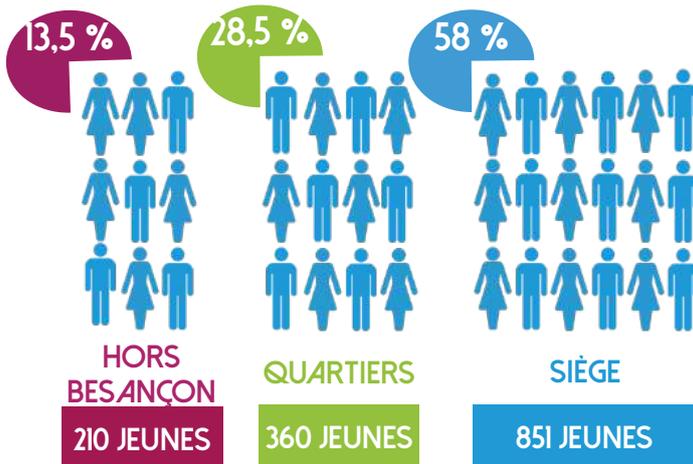
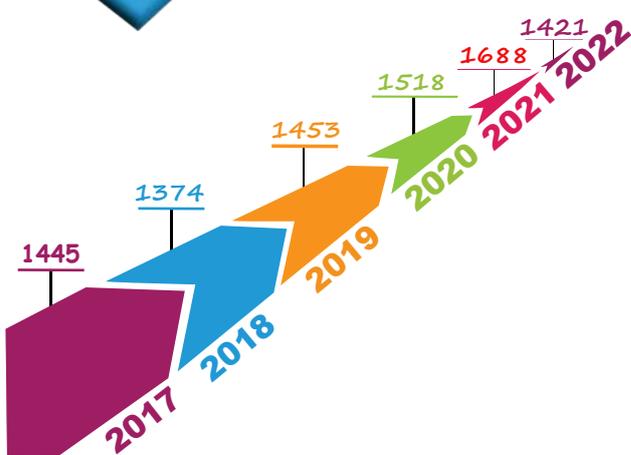
59,3 %

DES JEUNES SANS
QUALIFICATION

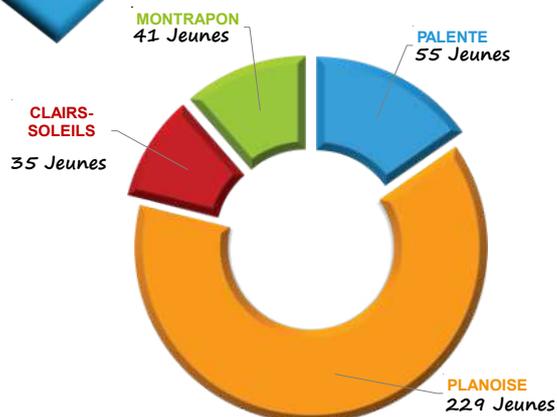


Jeunes primos par zone géographique

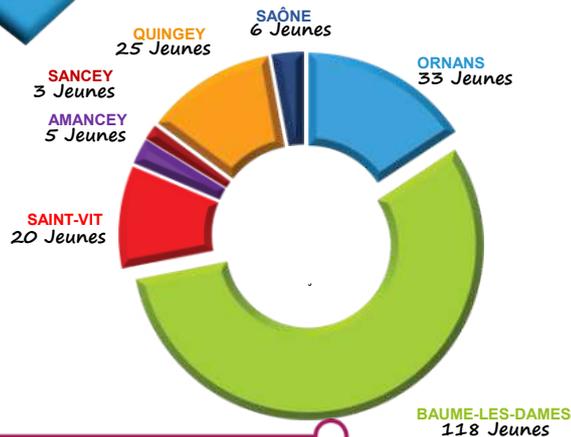
Évolution annuelle du nombre de primos



Jeunes primos reçus sur les quartiers



Jeunes primos reçus Hors-Besançon



Sources : chiffres i-milo - Requête 06/04/2023



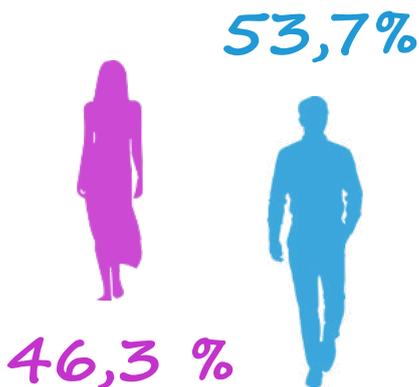
JEUNES ACCOMPAGNÉS



3 472
Jeunes

Jeunes accompagnés : sont considérés « jeunes accompagnés » les jeunes qui ont bénéficié au moins d'un événement de nature « entretien individuel », « atelier », ou « information collective » au cours de la période de prise en compte.

Sources : Charte nationale de recueil des données (i-milo)



placés sous main de justice accompagnés dont 67 jeunes en maison d'arrêt



7,1 %

Des jeunes ont au moins un enfant à charge

MOBILITÉ



2 977 jeunes n'ont aucun moyen de transport individuel motorisé



833 jeunes sont titulaires du permis B



534 jeunes possèdent une automobile



231 Aides au permis Région accordées



904 Titres de transport GINKO accordés

AGE



9,6% 16 ou 17 ans

39,8% 22 ans et +

50,6% 18 à 21 ans

9,6 %
des jeunes
sont mineurs

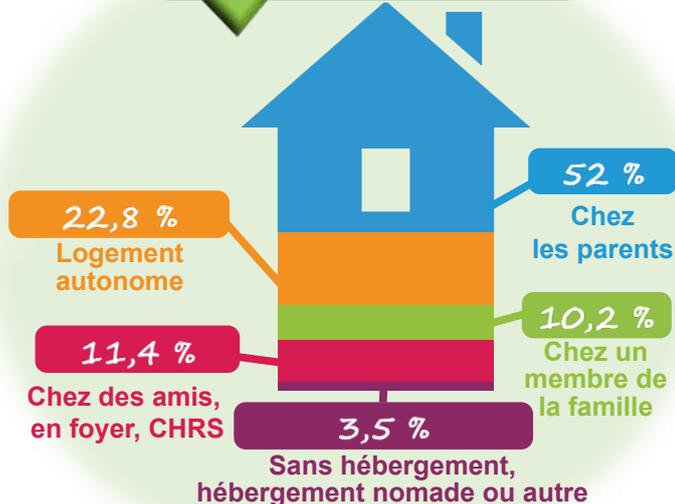


29,4 %

Des jeunes résident dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)

244 567 € d'allocation PACEA soit 100 % de l'enveloppe dédiée à notre mission locale, 463 jeunes concernés. 578 € en moyenne demandés par jeune

HÉBERGEMENT



Sources : chiffres i-milo - Requête 06/04/2023

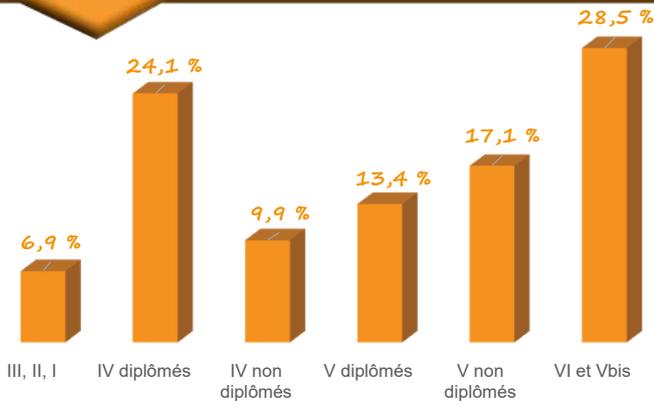
Présentation de l'Activité 2022 @ 8 / 32



JEUNES ACCOMPAGNÉS



Niveaux de formation

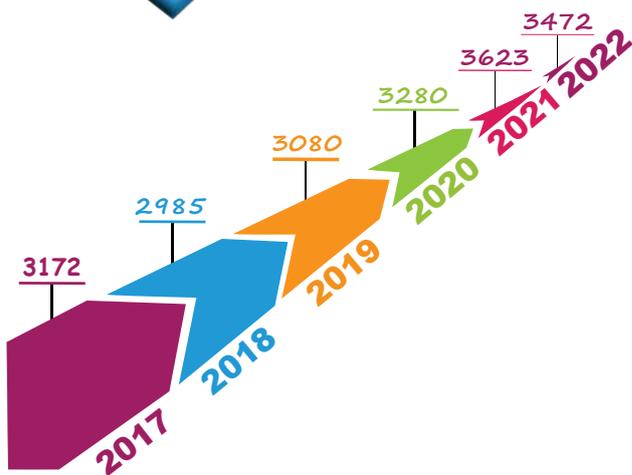


55,5 %
DES JEUNES
SANS AUCUN DIPLÔME

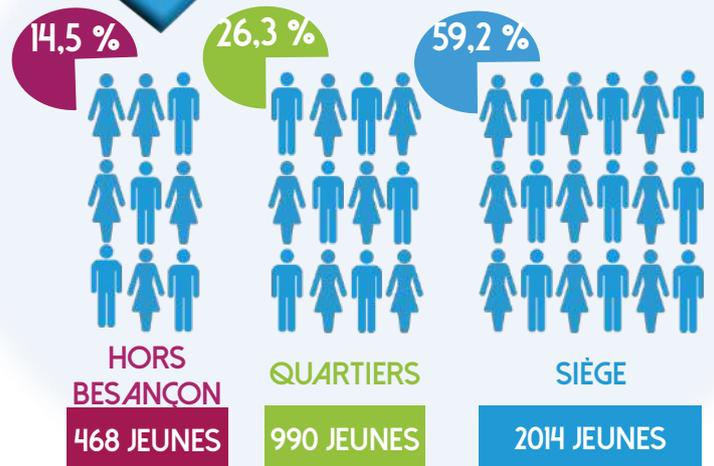
68,9 %
DES JEUNES ONT UN
NIVEAU INFRA
BACCALAURÉAT



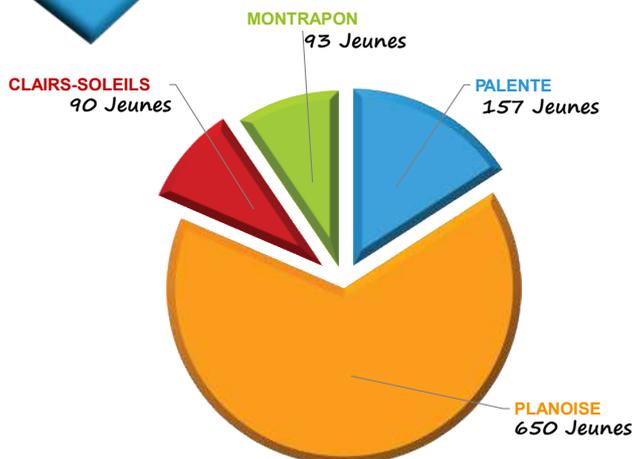
Évolution annuelle du nombre de jeunes accompagnés



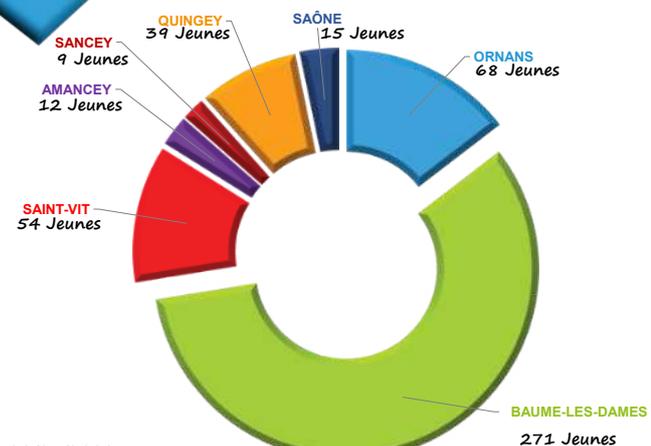
Jeunes accompagnés par zone géographique



Jeunes accompagnés reçus sur les quartiers



Jeunes accompagnés reçus Hors-Besançon



Sources : chiffres i-milo 06/04/2023



DISPOSITIFS ET FORMATIONS



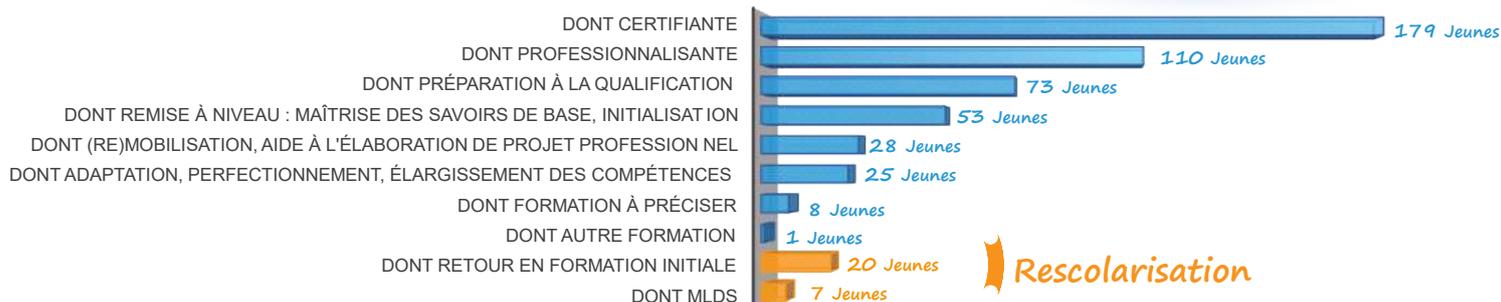
1274
Jeunes
EN DISPOSITIF

Echelon dispositif	Nom dispositif	Nombre de jeunes bénéficiaires	Part des femmes	Part des mineurs	Part des jeunes sans qualification (Niveaux VI, Vbis, V non diplômés)	Part des jeunes résidant en zone QPV	Part des jeunes résidant en ZRR	Nombre de jeunes présents en fin de période
1-National	CEP	896	47,9 %	21,2 %	44,3 %	29,1 %	3,7 %	1350
	CUI-CIE	30	46,7 %	10,0 %	40,0 %	20,0 %	3,3 %	47
	Contrat d'Engagement Jeune	456	47,6 %	16,4 %	45,4 %	31,1 %	3,1 %	350
	Garantie jeunes	79	41,8 %	20,3 %	40,5 %	29,1 %	2,5 %	58
	PACEA	660	46,5 %	21,7 %	45,6 %	30,5 %	3,5 %	920
	PARRAINAGE	85	45,9 %	11,8 %	37,6 %	34,1 %	0,0 %	31
	PEC	48	75,0 %	0,0 %	16,7 %	39,6 %	0,0 %	100
	PPAE	220	45,5 %	9,1 %	35,5 %	28,6 %	5,0 %	318
2-Régional	Prepa-apprentissage DemarretaStory MFR ML	1	0,0 %	0,0 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %	2
	Reseau PML2021/2022	96	58,3 %	11,5 %	41,7 %	17,7 %	0,0 %	90
Ensemble		1274	47,6 %	17,7 %	43,1 %	31,0 %	3,4 %	1569

Répartition des jeunes entrés en formation

515 ENTRÉES
EN FORMATION

27 Retours en formation initiale



Sources : chiffres i-milo 06/04/2023



ACCÈS À L'EMPLOI



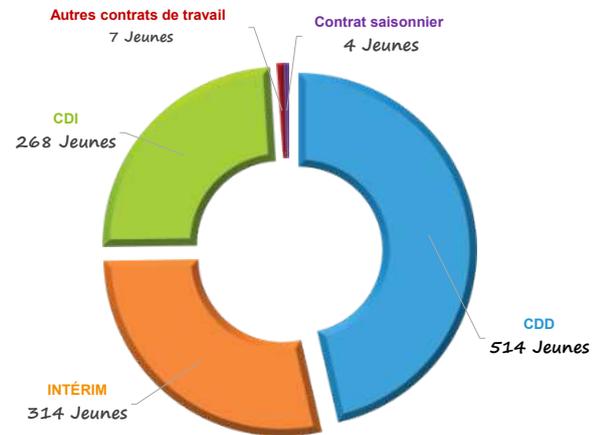
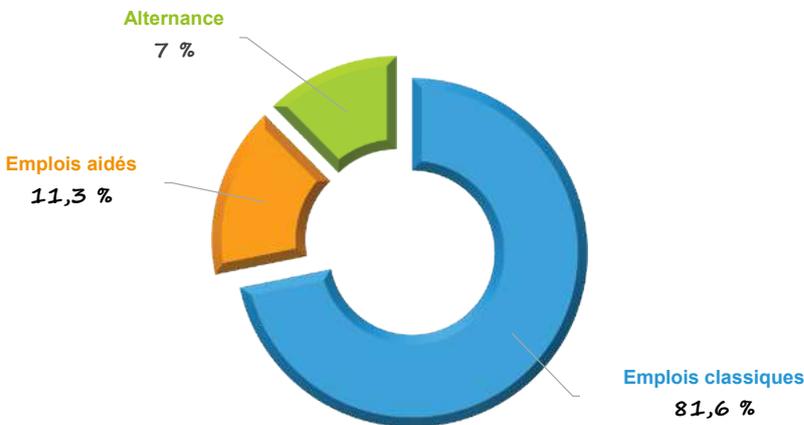
1 216
Jeunes

Dans le cadre du plan de relance « 1jeune1solution », en Juillet 2021, recrutement d'un Conseiller Relations Entreprise chargé de favoriser la signature de contrats : PEC et CIE.

35 % des jeunes accompagnés ont accédé à un emploi

Contrats signés

1 907 contrats signés en emploi classique



Immersion en entreprise

Type d'immersion	Nombre de contrats signés	Nombre de jeunes concernés*
PMSMP	693	429
Autres dispositifs	11	9
Ensemble	704	436

Nombre de contrats de volontariat signés	Nombre de jeunes concernés*
Service civique	90
Autres types de mission	22
Ensemble	111

*Nombre de jeunes concernés : Un jeune pouvant bénéficier de plusieurs entrées en situation sur la période, le nombre de jeunes concernés ne se cumule pas.

Sources : chiffres i-milo 06/04/2023

Organisation de forums



Notre mission locale a été par ailleurs partenaire du Salon des recruteurs et de Cap vers l'emploi

ORGANISATION ET PARTICIPATION À DES MANIFESTATIONS



JOB DATING
Jeune, 1 solution

Jeudi 13 Janvier 2022
De 9h00 à 17h00
MICROPOLIS
3, Boulevard Clément
25080 Besançon

JEUNES

MERcredi 4 MAI
SAUPRE-LES-DAMES

JEUX VIDEOS
ESCAPE GAME
VELO SHOOTER
SOUS FOOT STREET
MANIPULATION DE COMBUSTIBLES
JEUX

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?
Vous avez moins de 25 ans et habitez le quartier de l'Ance ?
Vous souhaitez être accompagné(e) dans vos démarches ?

RÉUNIONS D'INFORMATION
L'Agence Locale de Besançon Partenaire et la Mission Locale vous proposent de participer à une série de réunions organisées les mardis.

LA

13 septembre
20 septembre
27 septembre
à 14h
au Centre Public Francis
10 rue 12 Août 1944 de France à Besançon

Avec le Département,
venez à la rencontre
de votre futur emploi

Salon des recruteurs
22 mars 2022
10h à 18h
Micropolis
BESANÇON

+ de
1000 emplois
à pourvoir !

Joubs

Cap
emploi

30
RENTRES

+1000
OFFRES D'EMPLOI

Joubs

LE PIXEL

Tout savoir sur le
SERVICE CIVIQUE

LES PROJETS DE LA MISSION LOCALE
DU SERVICE CIVIQUE

JEUDI
22
SEPTEMBRE
15h à 19h

Places 18-25 ans

ENGAGE.E.S.

VS

EFFACE.E.S.?

du 19 au
30 septembre 2022

**La Rentrée
des Solutions**

Parcours Découverte
du Secteur Sanitaire et Social

Senior Compagnie

Jeudi 29 Septembre
Inscription 03.81.85.85.85

MILO FOOD WEEK

Du 5 au 9 Décembre 2022

12 ateliers culinaires à 10€ et 12 ateliers de pâtisseries à 10€

MILO FOOD WEEK

trouvez
un métier qui
va vous plaire.

Finie
la galère.

Un nouveau parcours pour favoriser
votre accès à l'emploi durable.

INFORMATION COLLECTIVE
vendredi 10 octobre - 14h à 30

Contrat
d'apprentissage

du 19 au
30 septembre 2022

**La Rentrée
des Solutions**

Tout savoir sur le secteur
Sanitaire et Social

Mardi 27 Septembre
Inscription 03.81.85.85.85

C'EST QUOI LE BUT ?

17 DÉCEMBRE 2022
13h30 - 18h
Gymnase Chateaufarine

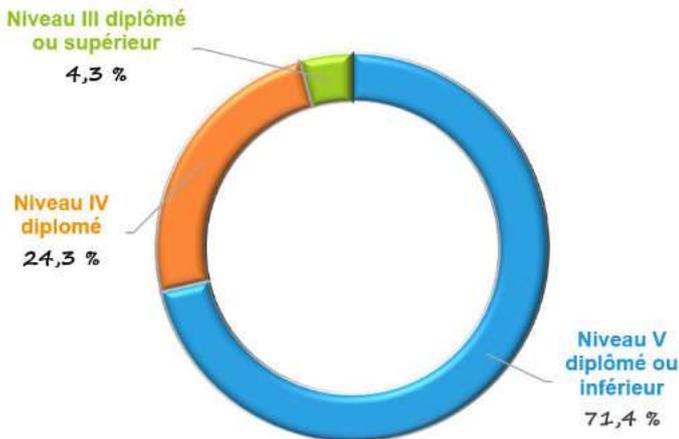
PASSIONNÉ.E DE FOOT ? CET ÉVÈNEMENT EST
FAIT POUR TOI ! VIENS PARTICIPER À DES
ACTIVITÉS AUTOUR DE TON SPORT PRÉFÉRÉ !

**536
Jeunes**



ZRR
3 %

NIVEAUX DE FORMATION

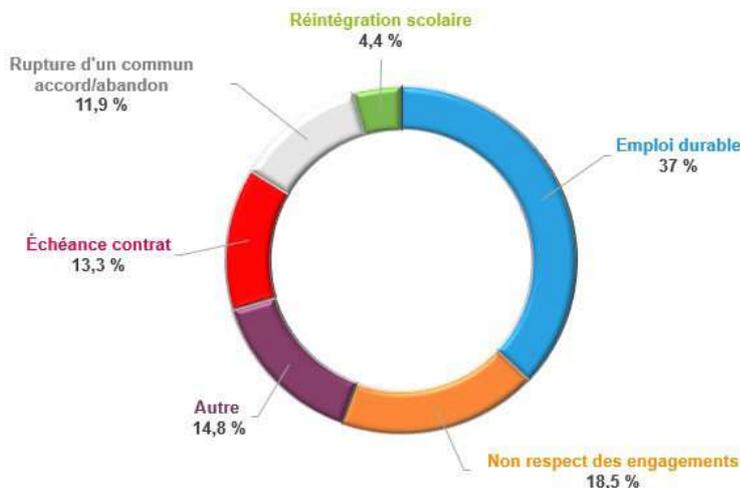


AGE



Les sorties

Sorties réalisées sur la période du 01/03/2022 au 28/02/2023



Accompagnement renforcé, alternant ateliers collectifs, période en entreprise et suivi individuel

Allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à **528 €**

Véritable levier pour l'accompagnement



L'année 2022 a été marquée par la fin de la Garantie Jeunes (GJ) le 28 février et la mise en œuvre du Contrat Engagement Jeune (CEJ) à compter du 1^{er} mars.

1jeune1solution

S'appuyant sur les grands principes de la GJ qui ont bien fonctionné, le **CEJ s'inscrit dans la continuité du plan « 1 jeune, 1 solution »** mis en place en juillet

2020 : une mobilisation en faveur de l'emploi des jeunes qui a permis à près de 4 millions d'entre d'eux de trouver une solution : un emploi, une formation ou un parcours d'insertion. Il propose à ces jeunes un accompagnement individuel et intensif profondément renouvelé, dans un cadre exigeant, avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi.



Le CEJ est un droit ouvert aux jeunes, qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable, qui ne sont pas étudiants et qui ne suivent pas une formation. Parmi ces jeunes, ceux plus particulièrement visés par le contrat d'engagement jeune sont ceux qui présentent un risque élevé d'exclusion professionnelle et qui sont prêts à s'engager dans un cadre d'accompagnement particulièrement intensif pendant la durée du contrat.



Le CEJ, c'est un **parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois (et jusqu'à 18 mois sous conditions)** pour les jeunes en fonction de leur profil, avec l'objectif de les aider à définir leur

projet professionnel et à trouver un emploi durable. Derrière cette notion d'emploi durable, l'État estime que si un jeune, durant son parcours, signe un CDI ou un CDD de plus de 6 mois, cela constitue un motif de sortie de droit commun du dispositif.

Quand un jeune signe son contrat, il bénéficie de :



1. **Un accompagnement par un conseiller dédié** qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable



2. **Un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine** composé de différents types d'activités



3. **Une allocation pouvant aller jusqu'à 528 euros** par mois en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements



Parmi les jeunes qui sont durablement éloignés de l'emploi et qui ne sont pas en mesure de retrouver un emploi sans accompagnement, certains cumulent des difficultés qui ne se limitent pas à la recherche d'emploi (problèmes d'accès au logement, problèmes de santé, mobilité limitée...). Pour remobiliser ces jeunes, le CEJ peut être adapté pour répondre à ces problématiques.



La réussite du CEJ passe par des **partenariats renforcés** avec le secteur associatif et tous les porteurs de solutions adaptées : AFPA, organismes de formation, E2C, EPIDE... Elle passe également par la mobilisation des entreprises en favorisant des découvertes de métiers, des immersions en entreprises et de la formation en alternance.



Les objectifs fixés par l'État nous ont amenés à renforcer nos moyens humains et à prendre de nouveaux locaux rue Xavier Marmier qui peuvent accueillir les Conseillères en Insertion Socio-Professionnelles (CISP) et les chargées d'accueil et d'animation de l'équipe dédiée. Ces nouveaux locaux comprennent également 3 grandes salles de réunion (dont une équipée d'une dizaine de postes informatiques) dans lesquelles sont proposés de nombreux ateliers collectifs à destination des jeunes accompagnés.



Les jeunes qui intègrent le dispositif ont la possibilité de commencer **soit par un suivi individuel avec leur conseiller dédié soit par 3 semaines de collectif (principe de la GJ que nous avons maintenu)** animées par l'équipe dédiée. Au cours de ces 3 semaines les jeunes pourront mettre à jour leurs outils, acquérir les savoirs faire et les savoirs être nécessaires à la recherche d'emploi et/ou de stage... Ils bénéficieront également, en lien avec la CPAM, d'un bilan de santé au Centre d'Examen et de Santé.



En 2022, l'État nous demandait 550 entrées (GJ jusqu'en février + CEJ à partir de mars). Cet objectif ne pouvant reposer que sur l'équipe dédiée, ce sont tous les CISP de la mission locale qui ont été sollicités et sont amenés à accompagner des jeunes en CEJ. **Au 31 décembre, nous comptabilisons 536 entrées.** Certains penseront que l'objectif n'a pas été atteint. De notre côté, nous sommes fiers du chemin parcouru et de ce résultat. Nous tenons donc, à travers ce rapport d'activité, à remercier à nouveau l'ensemble de l'équipe pour sa mobilisation, son professionnalisme et son investissement auprès des jeunes que nous accompagnons.

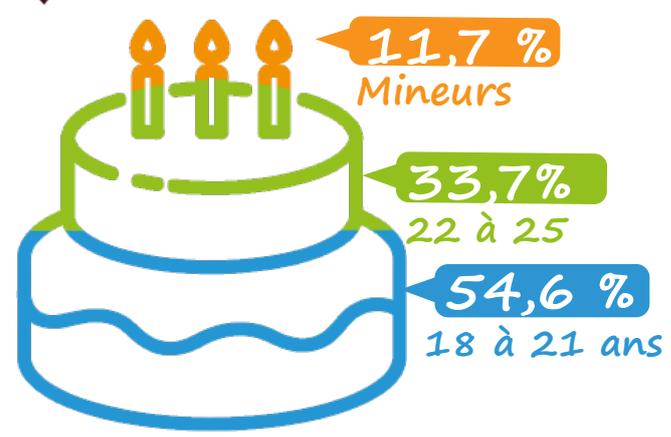
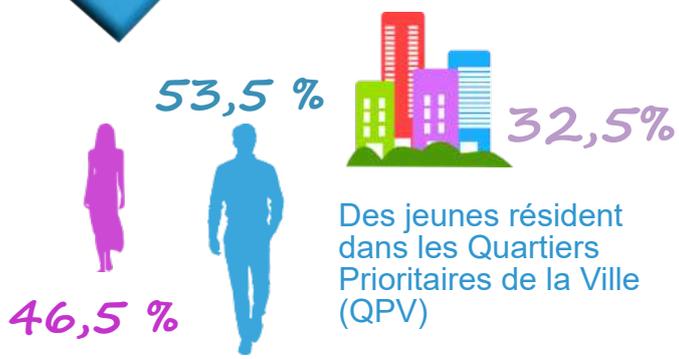


PARRAINAGE

85
Jeunes

Les jeunes bénéficiaires

AGE



Les solutions

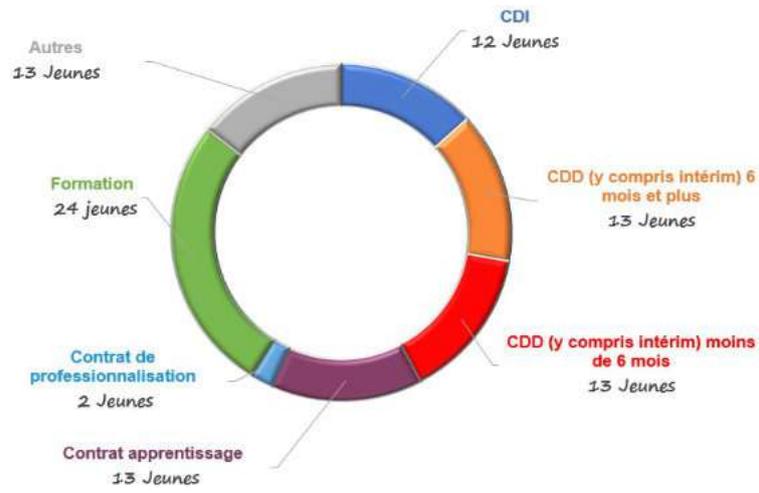
Jeunes sortis en 2022 ayant intégré le parrainage en 2021 ou en 2022

143 Jeunes dont 90 bénéficiaires avec une solution

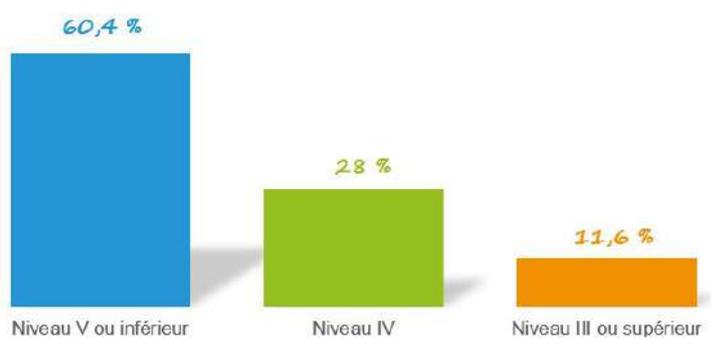
25 Jeunes ont abandonné

4 Jeunes parrainés en moyenne/parrains 4,5 mois Durée moyenne d'un parcours

+4 nouveaux Parrains/Marraines
18 PARRAINS MARRAINES



NIVEAUX DE FORMATION



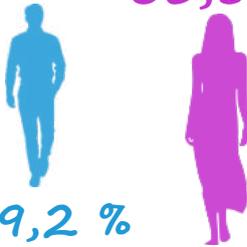


INTERVENTION SUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES



360
Primos

50,8 %



49,2 %

990
Accompagnés

50,3 %



49,7 %

Âges



13,3 %

Des jeunes ont au moins un enfant à charge

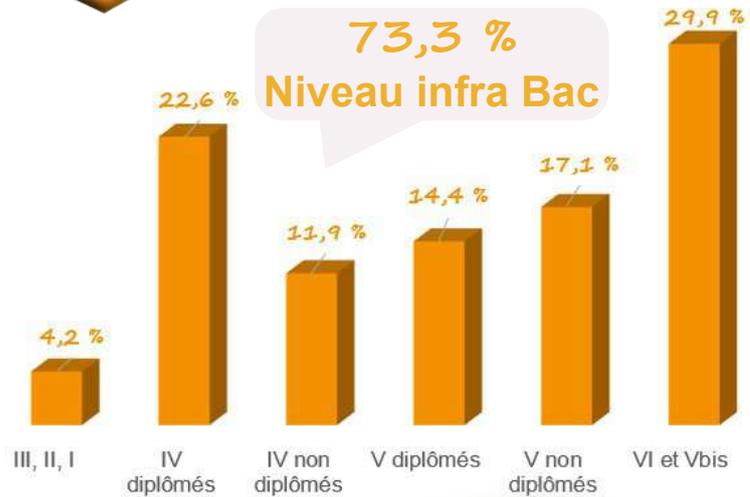


36 %

des jeunes ont signé un contrat de travail



NIVEAUX DE FORMATION



MOBILITÉ



328 jeunes n'ont aucun moyen de transport individuel motorisé

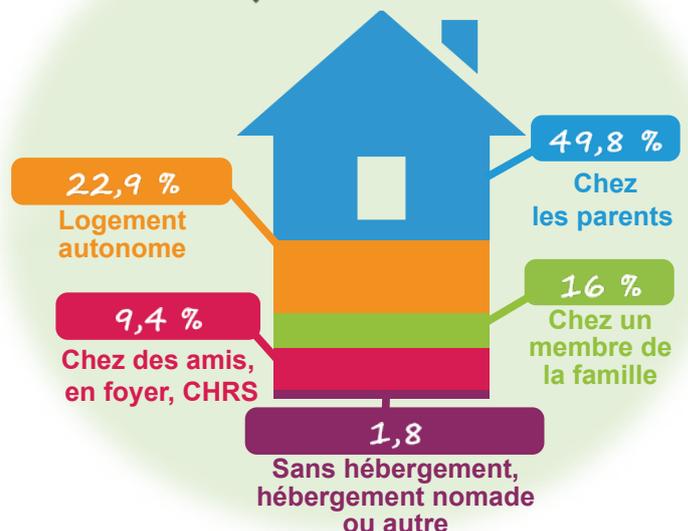


59 jeunes sont titulaires du permis B



30 jeunes possèdent une automobile

HÉBERGEMENT



Sources : chiffres i-milo - Requête 06/04/2022



INTERVENTION SUR LES TERRITOIRES : COM COM LOUE-LISON



63
Primos

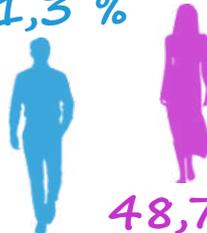
52,4 %



47,6 %

119
Accompagnés

51,3 %



48,7 %

Ages



9,2 %
16 ou 17 ans

30,3 %
22 ans et +

60,5 %
18 à 21

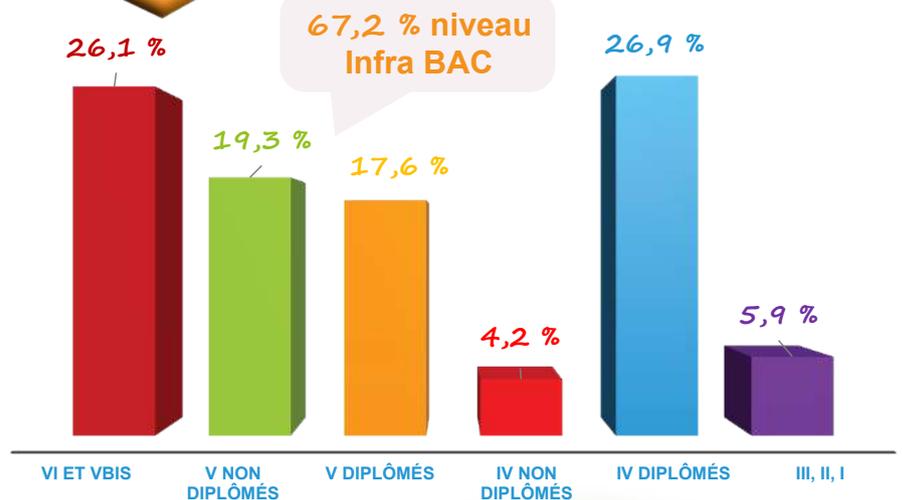
6,3 %
Des jeunes ont
au moins
un enfant à charge



35 %
des jeunes
ont signé un
contrat de
travail



NIVEAUX DE FORMATION



MOBILITÉ



76 jeunes n'ont aucun
moyen de transport
individuel motorisé

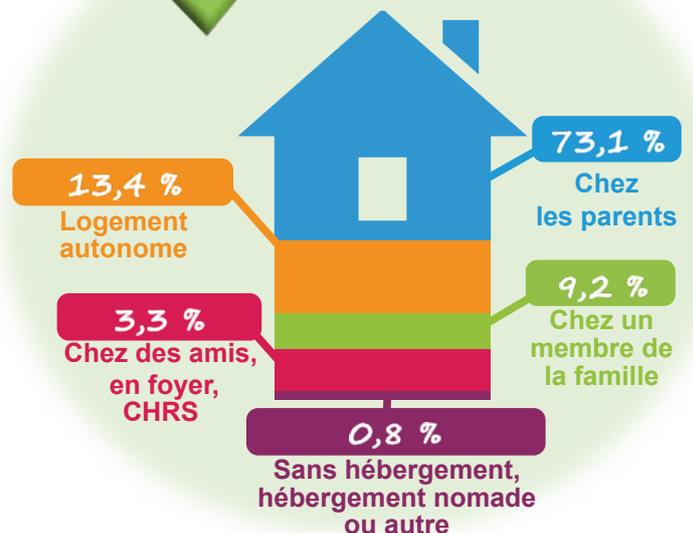


46 jeunes sont titulaires
du permis B



42 jeunes possèdent
une automobile

HÉBERGEMENT



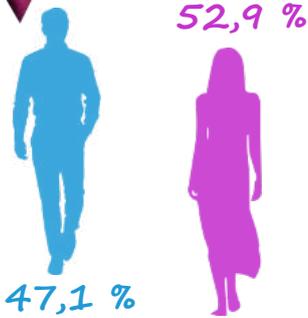
Sources : I-Milo Requête 06/04/2023



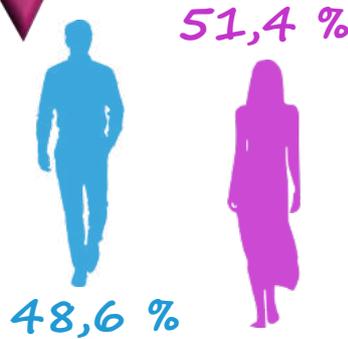
INTERVENTION SUR LES TERRITOIRES : COM COM DOUBS BAUMOIS + SANCEY



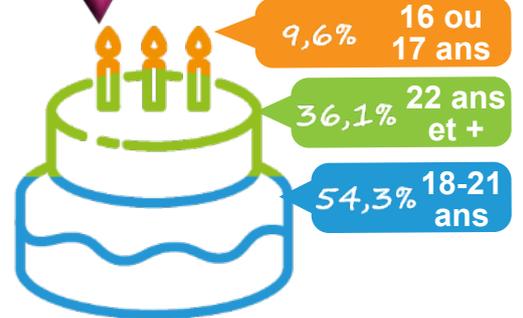
121
Primos



280
Accompagnés



Ages



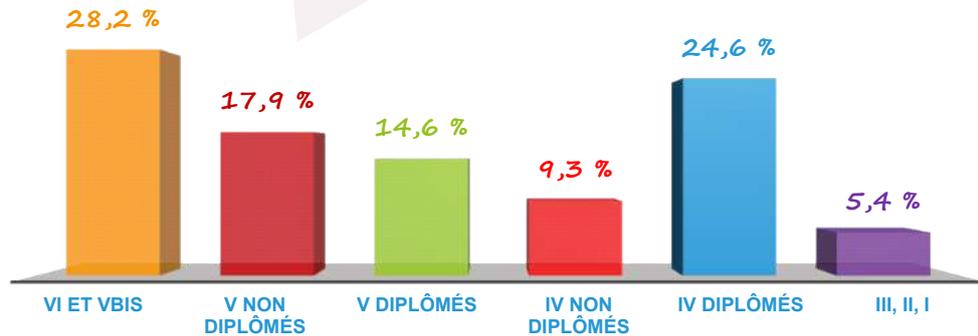
2,9 %

Des jeunes ont au moins un enfant à charge



NIVEAUX DE FORMATION

70 % niveau Infra bac



36 %

des jeunes ont signé un contrat de travail



MOBILITÉ



203 jeunes n'ont aucun moyen de transport individuel motorisé

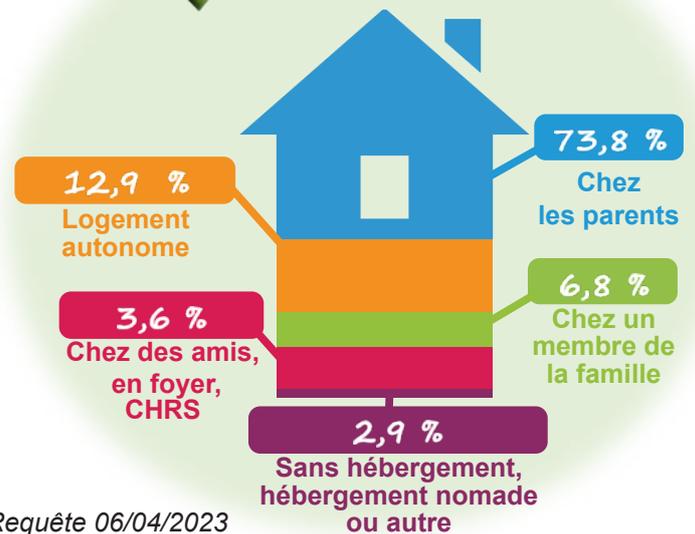


83 jeunes sont titulaires du permis B



67 jeunes possèdent une automobile

HÉBERGEMENT



Sources : chiffres i-milo - Requête 06/04/2023



PRÉSENTATION DE 2 DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES



UNE PSYCHOLOGUE A LA MISSION LOCALE

Notre association bénéficie depuis le printemps 2018 de la mise à disposition d'une psychologue en mission locale dans le cadre d'un projet régional porté par l'ARML BFC et financé par l'ARS et le FSE.

Sarah Le Goudivèze occupe ce poste depuis septembre 2021 en ayant partagé son temps de travail jusqu'alors entre la mission locale de Dole (0.30ETP) et celle de Besançon (0.70 ETP). Depuis le 1^{er} avril 2023, Sarah travaille à temps plein à Besançon.



Accueillir une psychologue en mission locale a pour objectif de proposer aux jeunes un accompagnement spécifique par une professionnelle dédiée et ainsi de prendre en compte les difficultés psychologiques des publics, difficultés qui peuvent se manifester dans le cadre de leur parcours d'insertion. L'idée est de leur proposer un lieu d'écoute, d'échanges, d'accompagnement à court terme et d'orientation vers les structures spécialisées de droit commun.



Cette action met en lumière les problématiques parfois très lourdes rencontrées par les jeunes accompagnés en mission locale. La psychologue est confrontée à des grandes souffrances qui la conduisent parfois à un accompagnement vers les services d'urgence psychiatriques ou un travail avec des associations spécifiques afin de tenter d'apporter une réponse aux problématiques soulevées.



Les principales problématiques soulevées par la psychologue sont : angoisse, stress, anxiété, problématiques de séparation, événements de vie traumatique (maltraitance, violence, séparation, deuil, maladie des parents), isolement social, solitude, estime de soi, confiance en soi, dépressivité, addictions (avec ou sans produits), problématique ponctuelle en lien avec la vie professionnelle (fin de contrat, échec, situation professionnelle), répétition d'échecs, événements de vie difficiles actuels (décès, maladie, séparation, grossesse, ...).

L'action de Sarah Le Goudiveze **se situe en complémentarité avec l'accompagnement proposé par les CISP.**

En 2022, Sarah Le Goudiveze a reçu et accompagné



130 jeunes différents.

SUIVI DES JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE



Depuis de nombreuses années, la mission locale a développé une action spécifique autour de l'accompagnement des jeunes placés sous-main de justice. Entre 2020 et 2022, des financements spécifiques importants accordés par l'État ont permis à notre association de mobiliser 2 conseillères à hauteur de 1.4 ETP ; Ophélie Minetti (à temps plein) & Nielda Poly (à 0.40 ETP).



Dédier un temps de travail spécifique à l'accompagnement des JSMJ permet, au-delà des l'approche globale développée pour tous les jeunes, de prendre en compte de manière rapprochée les problématiques Justice et de les mettre en parallèle avec les autres problématiques liées à l'insertion sociale et professionnelle. Ce travail sur la globalité de l'individu, cette approche personnalisée s'appuie pour nous sur des principes importants, à savoir :

- **L'identification** par les jeunes JSMJ et par les acteurs de la Justice d'une conseillère, référente principale de cette relation basée sur la continuité et la confiance.
- **Un travail en relation étroite avec tous les acteurs** de la Justice, le principe d'un co-accompagnement du jeune mis en œuvre, chaque acteur intervenant dans son domaine de compétences.
- **Un engagement véritable du jeune dans son parcours**, une volonté de trouver des solutions à ses problématiques.
- **Un travail sur le moyen et le long terme.**
- Une présence en milieu ouvert et en milieu fermé permettant de créer un lien dans le suivi des jeunes accompagnés entre périodes d'incarcération et mesures judiciaires en milieu ouvert.
- **Une référente mission locale** ayant acquis au fil des ans différentes compétences complémentaires à celles traditionnelles d'une conseillère en insertion professionnelle, et une vraie reconnaissance des usagers et des partenaires.



En 2022, **132 jeunes différents** sont entrés dans ce dispositif spécifique JSMJ, dont **67** ont fait l'objet d'un **suivi en Maison d'arrêt** et **84** d'un **suivi en milieu ouvert** (certains jeunes ayant pu être à la fois accompagné en milieu fermé ou en milieu ouvert durant l'année 2022). Ces jeunes étaient **très majoritairement des hommes**, 48 étaient mineurs.

Sur la totalité de l'année 2022, ce sont



197 jeunes qui ont été accompagnés.



REPÉRAGE DES INVISIBLES



Le KAF'Truck comme outil de repérage des jeunes « invisibles »

Notre mission locale a expérimenté entre 2019 et 2022, en lien étroit avec 9 autres acteurs pluridisciplinaires du territoire, une action autour du repérage des jeunes « invisibles » ou « effacés ». Le KAF'Truck, véhicule se déplaçant sur les différents territoires au contact des populations a été la « clef de voûte » de ce programme innovant. Cette expérimentation est arrivée à échéance fin 2022.

Entre avril et octobre 2022, 96 sorties du KAF'Truck ont été organisées sur différents lieux (quartiers prioritaires de la Ville, Hauts de Saint Claude, Cité Viotte, Amitié, Pesty, Novillars, centre-ville de Besançon, Base de loisirs d'Osselle, Piscine de Chalezeule, diverses manifestations, ...).

 **1500** personnes différentes ont été rencontrées lors de ces sorties, dont 1000 jeunes âgés de 16 à 29 ans.

 Parmi ces **1000** jeunes, **62** ont été repérés comme jeunes invisibles ou effacés.

 **47** d'entre eux ont accepté d'être (re)mobilisés et d'engager un parcours vers l'insertion et l'emploi :

 **19** ont engagé un **suivi traditionnel** avec la mission locale (parmi ceux-ci, 14 ont bénéficié du soutien de notre psychologue) ;

 **8** ont été orientés vers la **Garantie Jeunes** ou le **Contrat d'Engagement Jeune** ;

 **4** ont engagé une **mission de service civique** ;

 **7** ont trouvé un **emploi ou suivi une formation** ;

 **9** ont été orientés vers un autre acteur local.

Entre 2020 et 2022, soit durant les 3 années de l'expérimentation, **218 sorties** du KAF'Truck ont été organisées,

 **2500 jeunes** ont été rencontrés, **146 « invisibles »** ont été repérés dont **89** ont été (re)mobilisés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Une Recherche Action Collaborative pour prendre un peu de hauteur

En parallèle au déploiement du KAF'Truck, une Recherche Action Collaborative, animée par deux chercheurs de l'Université de Franche-Comté, a été conduite entre octobre 2019 et fin 2021. Cette R.A.C. avait pour objet de nous permettre de prendre un peu de

hauteur sur la question des jeunes invisibles, sur leur repérage à travers les différents territoires et sur les leviers disponibles pour favoriser la (re)mobilisation de ces publics.

Une journée d'étude, organisée par notre association et intitulée « **Engagés V/S Effacés** », a permis le 02 juin 2022 à une centaine de professionnels venant d'horizons divers de découvrir les conclusions et préconisations formulées par Alexandre Moine, géographe, et Christian Guinchard, sociologue, à l'issue de la R.A.C. Cette journée s'est poursuivie l'après-midi par la présentation d'une douzaine de témoignages de jeunes au sujet de leurs engagements civiques ou citoyens et par un échange avec l'assemblée. Cette journée de réflexion s'est terminée en beauté à travers un rendu préparé et imaginé par la Ligue d'improvisation de Franche-Comté, qui a endossé le rôle de fil rouge de cette journée.

Des activités prétextes pour (re)créer des liens avec les jeunes

Notre association a souhaité en 2023 *inscrire de manière pérenne dans son offre de services générale une action de repérage – remobilisation*. Une **équipe dédiée est en cours de constitution** autour de la coordinatrice de l'action, Elise Follet Locatelli, avec le **soutien de différents partenaires** ; différentes sorties du KAF'Truck sont d'ores et déjà programmées sur les Besançon et ses environs, avec une attention particulière pour les territoires en veille de la Politique de la ville.



Par ailleurs, en 2023 ; la mission locale a souhaité développer, en complément de ses actions de repérage – remobilisation et de veille sociale, **10 manifestations/événements « prétextes »**.

L'idée est à travers des activités ludiques, sportives, culturelles ou récréatives « prétextes » de faire se rencontrer des publics différents (jeunes, invisibles ou effacés, bénévoles associatifs, représentants d'institutions, chefs d'entreprises ou salariés, ...), en créant des occasions d'activités communes, d'échanges, de création d'une première relation ; ce lien social pourra ensuite servir à apporter un premier niveau de réponse aux demandes du public, et à (re)mobiliser ce dernier.



Ces manifestations, à l'initiative de la mission locale, sont pensées et coorganisées avec des nombreux acteurs des territoires (institutions, maisons de quartiers, éducateurs, clubs sportifs, associations locales, membres du réseau jeunesse, ...).



REPÉRAGE DES INVISIBLES



96

Sorties

Entre
Avril et
Octobre



1200

Personnes rencontrées

1 000
jeunes
16/29 ans

72 % Hommes



62

Repérages

47
(re)
mobilisations

62 Jeunes
16 à 29 ans repérés

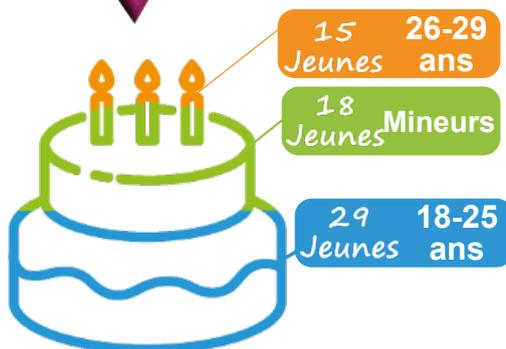
Âges

Lieux de repérage

41 Hommes



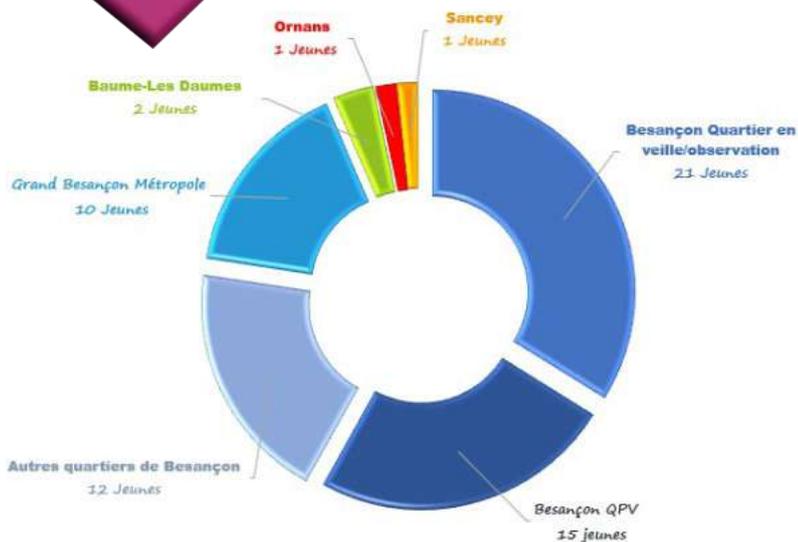
21 Femmes



- Piscine et plages : 8
- Sortie Kaf'Truck : 10
- Maraudes : 10
- JDC / Obligation de formation : 17
- Évènements : 6
- Partenaires : 11
- Évènements : 6

Lieux de résidence

Profil des jeunes remobilisés



- Suivi traditionnel : 19 Jeunes
- Service civique : 4 Jeunes
- GJ ou CEJ : 8 Jeunes
- Emploi / Formation : 8 Jeunes
- Autres remobilisations : 9 jeunes



⇒ Pourquoi cette perm' santé ?

Pour permettre aux jeunes de connaître et d'accéder à leurs droits en santé et initier ou reprendre un parcours de soins. L'objectif est de sécuriser le parcours d'insertion du jeune.

⇒ Pourquoi faire ?

• Accompagnement aux démarches d'accès aux droits :

- Permettre l'ouverture de droits, le transfert de dossier, la demande de carte vitale
- Accompagner à la création et l'utilisation du compte AMELI sur ordi & smartphone
- Réaliser les demandes de Complémentaire Santé Solidaire / Mutuelle / Aide Médicale d'État

• Accompagnement aux démarches d'accès aux soins :

- Être facilitateur auprès des jeunes dans l'orientation auprès de professionnels et structures adaptés à leurs situations
- Sensibiliser les jeunes accompagnés et agir dans une logique de prévention
- Faire le lien avec l'assurance maladie en cas de situations complexes

⇒ Comment ?

- En rendez-vous individuel une ou plusieurs fois en fonction de la nécessité de la situation
- En étroite collaboration avec les services de l'assurance maladie pour permettre aux jeunes en situations fragilisées d'accéder aux droits & soins

⇒ Pour qui ?

Jeune déjà accompagné par la Mission Locale ou qui s'inscrit pour la 1^{ère} fois

⇒ Avec qui ?

- Deux chargées d'accueil et d'animation pour l'accès aux droits
- Une référente santé pour l'accès aux soins

⇒ Quand ?

- Tous les après-midis de 13h30 à 17h : accès aux droits
- Une à deux demi-journées/semaine : accès aux soins

⇒ Où ?

- Cyberspace de la Mission Locale 10C rue Midol à Besançon
- Sur des sorties du Kaf'Truck (camion itinérant), Détonation, Forum santé CPAM, Tout Besançon Bouge
- Possibilité de délocalisation sur antenne & permanence

⇒ Financement ?

- En 2022 puis en 2023 : Action sanitaire et sociale de l'Assurance Maladie du Doubs

⇒ Pour aller plus loin ...

- Participation Escape Game de la CPAM « Sortez Ameli de là »
- Sensibilisation au don du sang avec l'EFS, Mois sans Tabac, Octobre Rose
- Événements ponctuels de sensibilisation type « journée mondiale de la santé »
- Ateliers santé financés par l'assurance maladie en partenariat avec le Cegidd, l'AAF et la MDA



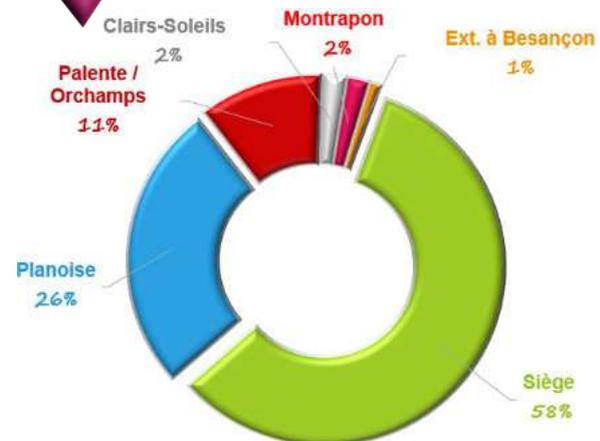
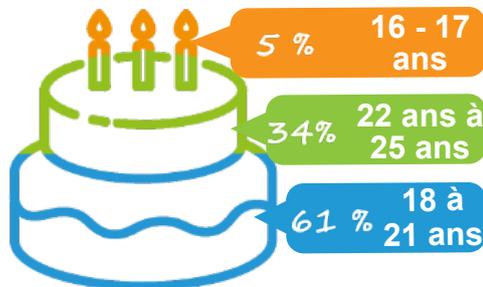
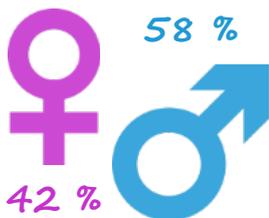
L'accès aux droits

305 Jeunes
403 propositions

78,7 % des jeunes
présents.

Ages

Lieux de résidence



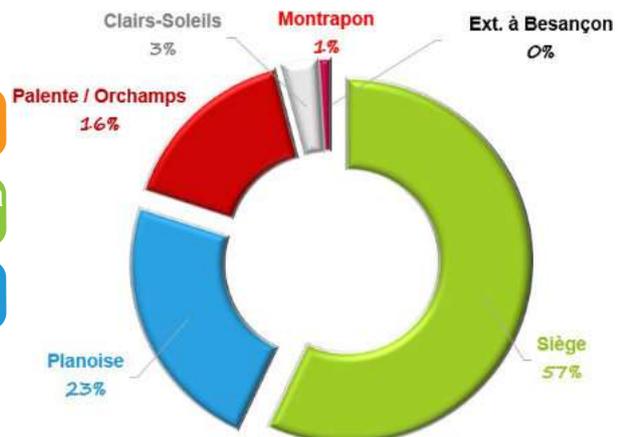
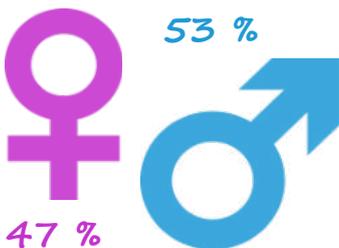
L'accès aux soins

125 propositions
110 Jeunes reçus

83,2 % des jeunes
présents.

Ages

Lieux de résidence





**Élise : Chargée d'accueil et d'animation -
Permanence accès aux droits**

J'ai reçu en juin 2022 cette jeune femme de nationalité roumaine, 20 ans, envoyée par sa conseillère qui souhaitait l'orienter sur une formation linguistique DFL (pour accéder à cette dernière, obligation d'avoir un numéro de sécurité sociale) et lui permettre d'ouvrir des droits et avoir une complémentaire santé.

Lors de notre 1^{er} entretien, nous avons rempli le formulaire d'ouverture de droits et transmis le dossier à l'assurance maladie. Elle avait d'importantes difficultés à s'exprimer et comprendre la langue française.

Cette jeune femme n'ayant pas de droits ouverts, nous l'avons informée de la possibilité qu'elle puisse se rendre à la PASS du CHU si elle avait besoin de soins dans l'attente de l'ouverture de droits.

Rapidement, nous sommes informées que le dossier est incomplet et qu'un grand nombre de documents doivent être transmis (*Recherche de droits "ressortissants européens inactifs", Attestation de fin de droit du régime de protection sociale précédent, Justificatifs des ressources françaises et étrangères des 12 derniers mois précédent la demande, pour l'ensemble des membres du foyer et avis d'imposition N-1 français ou étranger, Justificatifs de résidence des 3 derniers mois précédents la demande, et si attestation d'hébergement, joindre des documents attestant de la stabilité de résidence en France*). Vu la quantité de documents à transmettre, il a fallu plus de 2 semaines à cette jeune femme pour les rapporter.

J'ai renvoyé le dossier de la jeune même si elle ne pouvait pas justifier suffisamment de sa stabilité en France car elle n'était pas scolarisée en France, ne sortait que lorsque qu'elle avait un rendez-vous toujours accompagnée par sa belle-sœur. Elle n'avait pas d'abonnement de bus, ni de certificat de scolarité et pas de compte bancaire.

L'assurance maladie a donc orienté cette fois vers une demande d'aide médicale d'état (AME).

La constitution du dossier a duré environ 3 mois. La jeune femme s'étant présentée à plusieurs reprises à l'assurance maladie pour déposer son dossier et ayant des difficultés en langue française et de compréhension, j'ai finalement accompagné cette jeune femme à la CPAM.

A ce jour, elle dispose d'une couverture santé et nous retenterons, à l'échéance, une nouvelle demande d'ouverture de droits.



**Raïssa : Chargée d'accueil et d'animation -
Permanence accès aux droits**

J'ai reçu une jeune femme en février dernier, 23 ans, orientée par sa conseillère suite à une facture reçue du CHU de Besançon du fait d'une hospitalisation datant de décembre. En effet, suite à une morsure de chien, cette jeune femme a dû se rendre aux urgences de l'hôpital.

Lors de notre 1^{ère} rencontre, elle me fait part de la facture. La jeune femme était perdue, très inquiète, ne sachant pas quoi faire et dépourvue de moyens.

En l'ayant questionnée durant l'entretien sur sa situation au niveau de ses droits, j'ai constaté qu'elle n'avait plus de complémentaire santé depuis plusieurs mois. Je lui ai proposé de l'accompagner dans la demande de complémentaire santé après lui avoir expliqué la démarche. J'ai pu remplir avec elle le dossier de demande et transmis via son compte Ameli. Je l'ai ensuite orientée vers la référente santé pour la partie soins et envisager avec elle les possibilités d'aides financières.



**Sandra : Conseillère, Référente santé -
Permanence accès aux soins**

A mon tour, je reçois cette jeune femme en entretien en février. C'est une jeune femme très fragilisée et sans ressource. Au-delà de la dette au CHU qui l'inquiète grandement, elle évoque le besoin d'être accompagnée psychologiquement et souhaiterait être mise en lien avec un médecin psychiatre. Après échange, je lui propose de rencontrer notre collègue psychologue ce qu'elle accepte immédiatement. Cette dernière pourra ensuite faire le lien avec les professionnels adaptés.

Pour être accompagnée dans l'accès aux médecins et envisager une demande d'aide financière, je fais le lien avec la MAS (Mission accompagnement santé) de la CPAM qui a permis de prendre en compte la demande de CSS et de faire le lien avec l'ASS. Je l'ai accompagnée dans la constitution du dossier et la conseillère de la MAS a pu faire le lien avec la commission.

La CSS a démarré en avril. Le dossier de demande d'aide financière est en cours d'évaluation auprès de l'ASS et nous sommes en attente de la réponse. Elle a bien enclenché l'accompagnement avec notre psychologue et a pu intégrer un parcours CEJ.

De nombreux échanges mails, des relances auprès de cette jeune femme et plusieurs rencontres ont été nécessaires pour prendre en charge cette situation.



DISPOSITIF OBLIGATION DE FORMATION



En France, près de 80 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans aucune qualification et notre pays compte 60 000 jeunes mineurs ni en emploi, ni en formation, ni en études (NEET) ; (source Ministère du Travail, janvier 2021)

La loi « Pour une école de la confiance » du 26 juillet 2019 a institué une obligation de formation pour les jeunes de 16 à 18 ans. Cette dernière vise à éviter le décrochage en agissant avant l'échec scolaire ou lorsque celui-ci est avéré, à « sécuriser » le parcours du jeune jusqu'à sa majorité en permettant une intervention rapide et concertée des différents acteurs.

De manière complémentaire à l'école obligatoire jusqu'à 16 ans, cette nouvelle obligation de formation jusqu'à 18 ans pose le principe qu'entre 16 et 18 ans, tout jeune devra se trouver :

- soit en scolarité ou en apprentissage ;
- soit en emploi, en service civique, en parcours d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle.
- Seul l'état de santé du jeune peut l'exempter du respect de l'obligation de formation.

La mise en œuvre de cette obligation de formation a été confiée depuis l'automne 2020 au réseau des missions locales et à l'Éducation nationale à travers notamment la mise en place de Plateformes de Soutien Aux Décrocheurs Scolaires (PSAD) rénovées.

A Besançon, comme sur d'autres territoires, une PSAD existait préalablement, les acteurs concernés travaillant déjà de concert depuis de nombreuses années, notamment autour du réseau Foquale, ce dernier constituant le cercle restreint de la PSAD. Cette instance étudie des situations nominatives et tente de proposer des solutions. **La PSAD rénovée englobe par ailleurs un cercle plus élargi d'acteurs du territoire**, opérateurs en lien avec la tranche d'âge concernée ; plusieurs réunions de cette PSAD élargie se sont déroulées ces derniers mois et ont facilité les échanges entre partenaires. En complément des réunions, le CIO et la référente Obligation de formation désignée au sein de notre mission locale s'appuient sur la publication de listes régulières de potentiels décrocheurs scolaires (interconnexion entre le système Rio et I MiLo). A partir de ces données, un contact téléphonique est pris avec les jeunes repérés et un point précis sur leur situation est fait. Chaque jeune concerné est contacté, s'il relève

effectivement de l'Obligation de formation, il reçoit une proposition individualisée correspondant à son profil. Une étroite collaboration entre le CIO, les animatrices de la MLDS et la mission locale, et avec d'autres acteurs éventuels mobilisables sur ces situations, permet le plus souvent de (ré)inscrire le jeune dans une solution à court ou moyen terme.

Entre le 1^{er} janvier et fin novembre 2022, **417 jeunes mineurs ont été repérés comme ne respectant pas leur obligation de formation.**



Après contact avec la mission locale, **253 jeunes ont engagé un parcours, leur permettant ainsi de respecter leur obligation.** Différents dispositifs ou mesures ont été mobilisés pour ces jeunes en interne à la mission locale ou en s'appuyant sur d'autres acteurs du territoire.



FRANCO-BESANCON

Vous avez entre 16 et 18 ans ?
Sans école, ni formation, ni emploi ?

À chacun sa solution.

Trouvez la vôtre au :

03 81 85 85 85

miobassinemploibesancon@milobfc.fr



ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF



Permanences entretien
d'embauche



Informations
collectives



Atelier
Ecolo Créatif



Visites
d'entreprises



Informations
collectives



Ateliers numériques
Minecraft



Atelier
Simulateur de conduite



Visites
d'entreprises

Dans le cadre de son offre de services et d'une approche globale, la Mission Locale du bassin d'emploi de Besançon a toujours souhaité proposer, en complément de l'accompagnement individuel, des ateliers collectifs adaptés et variés et de nombreuses informations collectives à destination des jeunes.

Mise en sommeil durant la crise du COVID 19, cette approche collective de l'accompagnement a repris et s'est même depuis considérablement développé du fait également de la mise œuvre du Contrat Engagement Jeune en mars 2022.

En effet, grâce à la mobilisation de toute l'équipe et de quelques partenaires extérieurs (professionnels, organismes de formation, entreprises, associations, institutions...), les jeunes accueillis et accompagnés à la mission locale peuvent aujourd'hui bénéficier d'une large palette d'activités leur permettant d'aborder différentes thématiques (Emploi, Orientation, Mobilité, Logement, Santé, Citoyenneté, Culture, Sports et Loisirs), de s'informer, de développer des compétences utiles et d'être acteurs de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

A travers ces ateliers collectifs et autres informations collectives, les jeunes peuvent trouver des réponses à leurs questions pour faciliter leurs démarches, accéder à leurs droits, connaître leurs devoirs ou tout simplement s'ouvrir à d'autres horizons et reprendre confiance en eux et en leurs capacités.

La dynamique de groupe permet d'échanger, de faciliter les interactions, de mettre les jeunes en mouvement et parfois de rompre progressivement l'isolement de certain(e)s.

L'accès à l'emploi et à l'autonomie des jeunes que nous accompagnons demande souvent de lever certains freins et obstacles, de leur donner des repères et des outils de compréhension et d'action pour se lancer dans la vie active et trouver leur place dans la société.

Les ateliers collectifs et les informations collectives développés à la Mission Locale y participent et rencontrent un vif intérêt auprès de notre public (**3 991 événements ateliers pour 523 jeunes, 497 événements Information collective pour 306 jeunes**)

La liste de tous ces ateliers est longue et les illustrations sont nombreuses mais en voici quelques exemples en images

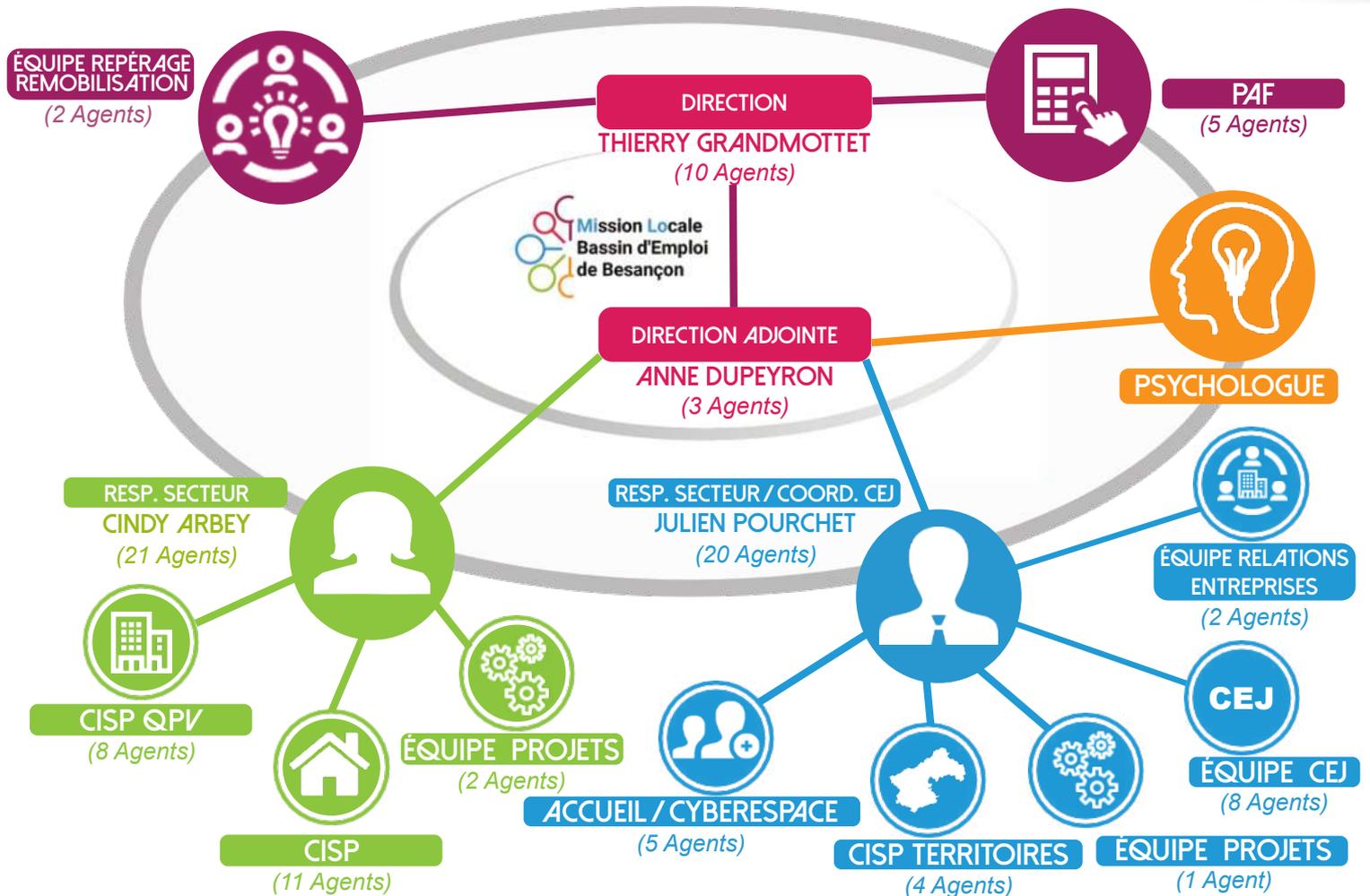


OFFRE DE SERVICES MISSION LOCALE



ORGANISATION 2022

54
Professionnels
Dont
52 Salariés



Accompagnement des jeunes : 33,43 ETP

7 Hommes

45 Femmes

2 Mis à Disposition :
- GBM - Directeur 1
- ARML - Psychologue 0,7

✓ - 44 CDI
✓ - 6 CDD
✓ - 2 Apprenties

TOTAL
43,23
ETP



BAROMÈTRE DE SATISFACTION

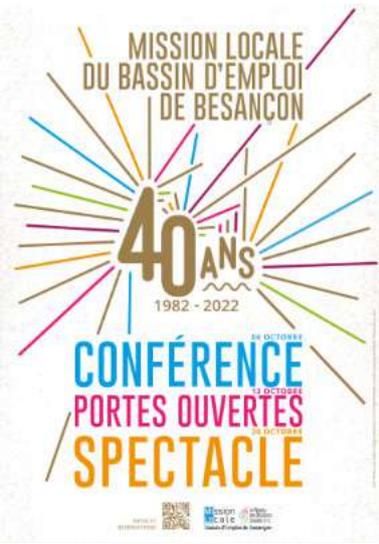


137 jeunes ont répondu au questionnaire national de l'UNML (Union Nationale des Missions Locales) durant l'été 2022 (Juillet/Août)



LES 6, 13, 20 OCTOBRE 2022

Pour fêter son 40^{ème} anniversaire, la mission locale a organisé trois rendez-vous. Le 6/10 une conférence, le 13/10 une journée portes ouvertes sur les deux sites (Midol et Marmier), le 20/10 un spectacle avec Samuel Bambi. Des partenaires, des salariés, des jeunes accompagnés ont également témoigné dans des vidéos de leur expérience avec la mission locale.



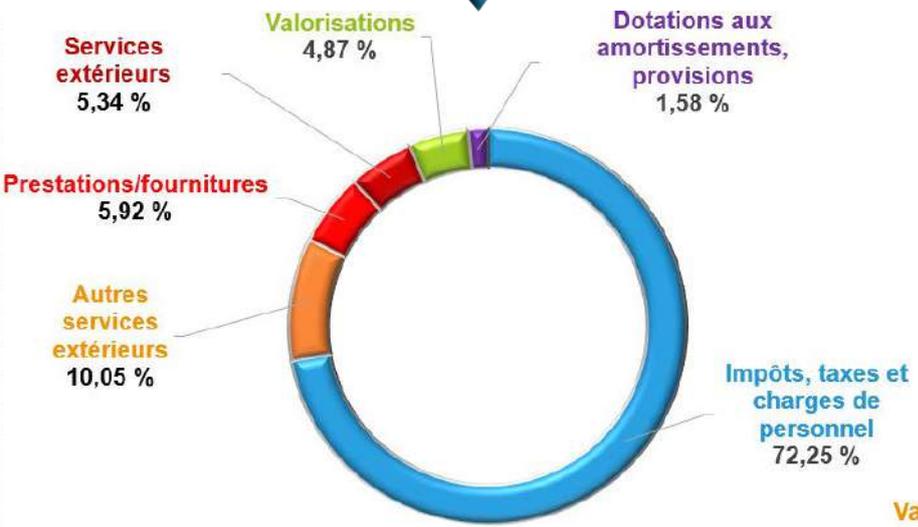


BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

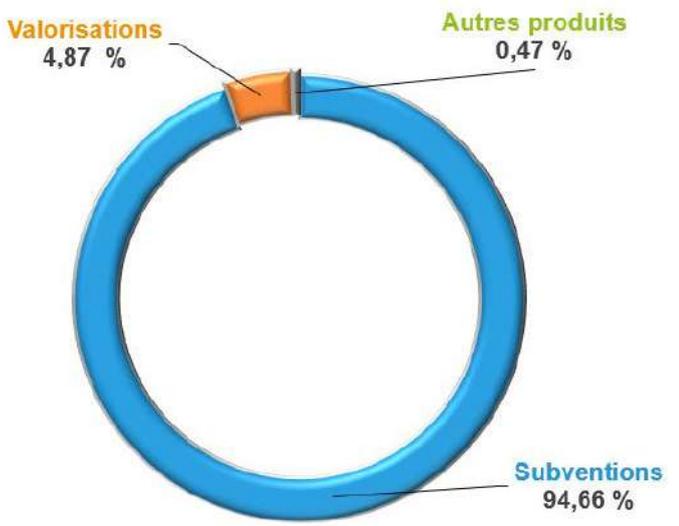


Budget prévisionnel 2023 =
3 171 197 €

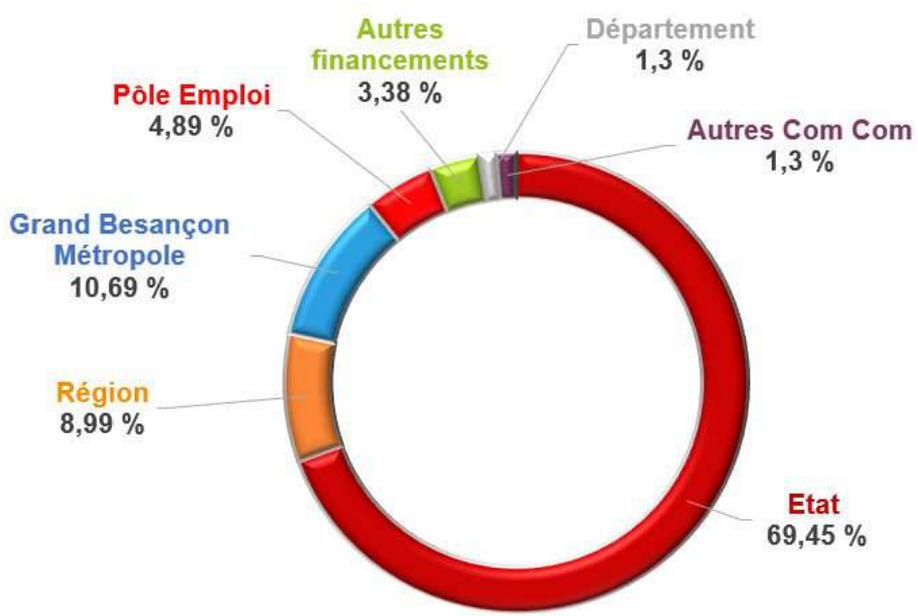
Charges 2023



Produits 2023



Subventions 2023



- **Imaginer notre mission locale en 2025** : engager en 2023 l'actualisation de notre projet associatif de structure. En parallèle,



- **Bénéficier d'une démarche d'appui conseil** et préparer la structure à entrer en 2024 dans le processus de labellisation proposé par l'Union Nationale des Missions Locales.
- **Suivre l'évolution du projet gouvernemental** « France Travail », être force de propositions dans la réflexion et affirmer la place de notre mission locale dans le futur écosystème local.



- **Conduire**, notamment dans le cadre précité, une **réflexion autour de notre implantation territoriale** à court et moyen terme et notamment **interroger notre présence sur le quartier de Planoise**.



- **Conforter l'organisation et le fonctionnement du Contrat d'Engagement Jeune**.



- **Maintenir ou renforcer en parallèle notre capacité d'accueil et d'accompagnement** des jeunes du bassin d'emploi, ainsi que l'offre de services afférente et l'appui sur les autres dispositifs existants, dont notamment le PACEA.



- **Déployer une offre de service renforcée** en direction des employeurs en créant 2 postes de Conseillers Relations Entreprises, dont l'action sera complémentaire à celle des ambassadeurs emploi et des conseillers traditionnels.



- **Inscrire de manière pérenne dans notre offre de services une action de repérage et de remobilisation des publics effacés ou en rupture**, déployer 10 manifestations / événementiels « prétextes » à la création de relations entre jeunes et adultes, constituer une équipe dédiée, travailler en étroite partenariat avec l'action expérimentale « CEJ jeunes en rupture » développée par l'ADDSEA.



- **Développer différentes actions thématiques** (permanences santé, travail sur la parentalité, actions mobilité, projets de tiers lieu, ...) et affirmer la place de la mission locale dans ces différentes politiques publiques.



- **Développer la lisibilité de nos actions à travers une stratégie de communication renforcée**, s'appuyant notamment sur notre présence sur les réseaux sociaux.



- **Sécuriser nos politiques financières et RH**.